



Baromètre social 2016

Mettre en place le BSI

Un baromètre de climat social est un outil de connaissance de l'état d'esprit des salariés et de pilotage des actions en matière de ressources humaines.

Mais c'est aussi un acte fort de communication, car les salariés ont l'opportunité de s'exprimer librement sur leur vécu professionnel.

Clés de réussite du BSI

Proposer aux salariés de participer au BSI traduit l'attention portée par la direction à l'amélioration de la qualité de vie au travail, c'est donc un engagement envers eux.

Les clés de réussite du BSI sont :

La préparation de l'enquête

Cette brochure vous informe sur les différentes étapes de l'administration du BSI, en particulier le choix des référents BSI de l'organisme et des questions locales.

La communication sur la démarche

La communication est primordiale pour expliquer la démarche et informer les salariés sur le planning de l'enquête.



Un site spécifique sera mis à disposition des salariés, lors de leur participation au BSI.

Il sera accessible sans mot de passe.

Ce site proposera des supports de communication pour expliquer la démarche, rassurer sur l'anonymat, donner des précisions sur la connection à l'enquête etc.

Le lien de ce site vous sera communiqué fin février 2016.





Pour connaître toutes les nouvelles prestations du BSI



Pour faciliter votre inscription sur le site BSI, choisissez pour votre identifiant une adresse générique (ex: bsi@caf.fr) plus facilement identifiable et accessible pour plusieurs personnes.

Les objectifs d'un baromètre social

Le baromètre social institutionnel est dorénavant un outil de référence pour les organismes.

La mise en place du baromètre social s'inscrit dans une démarche sur le long terme, en choisissant le rythme d'administration et les questions locales.

Depuis le premier BSI en 2009 de nombreux organismes ont participé à plusieurs reprises. Le rythme choisi par l'organisme ou la caisse nationale doit être intégré dans une perspective pluriannuelle.

Les questions locales permettent d'affiner le questionnement des salariés au plus près des réalités de chaque organisme. Leur choix est donc primordial pour compléter le questionnaire commun ou évaluer la perception des salariés sur des actions locales.

Le site BSI de l'UCANSS : <http://ucanss-bsi.fr/>

Sur ce site vous trouverez l'ensemble des informations pour vous inscrire au BSI, prendre connaissance des enquêtes complémentaires du BSI ou celles de BVA et vous inscrire aux rendez-vous d'expert ou au module de formation sur les plans d'action.

Chaque organisme bénéficie d'un espace personnalisé qui regroupe des informations sur l'identité de l'organisme (nom du directeur, référents BSI, etc.).

Deux possibilités :

1- Votre organisme est déjà inscrit sur le site

La connexion s'effectue avec l'identifiant et le mot de passé générés lors de la première inscription

Mot de passé oublié ? un mail à ucanss@bva.fr ou BSI@ucanss.fr

2 - Votre organisme n'est pas inscrit sur le site

Inscription par le lien « [Cliquez ici](#) » si vous n'êtes pas encore inscrit sur ce site », présent en haut et à droite de l'écran et vous choisissez vous-même votre identifiant et mot de passe.

Choix des référents de l'organisme et des questions locales, avant la commande du BSI

Avant de passer commande du BSI vous devez choisir deux référents BSI et vos questions locales, car ces informations vous seront demandées lors de l'inscription.

• Deux référents du BSI - champs obligatoires

Ces personnes seront nos contacts pour l'UCANSS et BVA pendant la période d'administration du BSI. Elles pourront également nous solliciter pour des compléments d'information sur le dispositif ou pour des conseils sur la mise en oeuvre du BSI.

• Les questions locales

Le choix des questions locales est un processus de validation assez long (choix par les RH de l'organisme, proposition au CODIR etc.)

Pour vous faciliter ce choix, une bibliothèque de questions est à votre disposition sur le site BSI et en annexe de la lettre circulaire.

Vous avez aussi la possibilité de libeller vos questions en communiquant une pièce jointe sous Word ou Excel. BVA validera ensuite vos formulations.

Comment passer commande du BSI ?

- ⇒ Vous devez vous connecter au site du BSI et identifier votre organisme
- ⇒ Cliquer sur l'onglet "votre organisme" pour vérifier vos informations et si besoin les modifier (bouton "modifier ces informations")
- ⇒ Cliquer ensuite sur l'onglet "inscription au BSI 2016" et laissez vous guider

Votre organisme souhaite commander le BSI

Vous aurez la possibilité d'ajouter 5/6 questions locales.

Vous recevrez un rapport de résultats complet, un tableau de bord (voir page 4) ainsi qu'une synthèse rédigée comportant des pistes d'amélioration (**coût 2640 € TTC**).

Validation de votre enregistrement au BSI 2016

Un bon de commande sera transmis au directeur et aux deux référents.

La facturation sera effectuée par BVA, au mois de septembre.

Notre nouveau marché avec BVA est mis en place sous la forme de marchés subséquents.

Cette procédure apporte une garantie juridique à chaque organisme et permet de prendre connaissance des éléments du marché cadre passé entre l'UCANSS et BVA

Nous mettons à disposition des organismes les éléments de ce marché cadre dans la bibliothèque documentaire, accessible sur le site BSI UCANSS.



Vous n'avez jamais commandé le BSI et vous désirez prendre connaissance des livrables qui vous seront communiqués ?

Rendez vous à l'onglet "bibliothèque documentaire", rubrique "résultats nationaux du BSI"

Vous y trouverez les rapports nationaux des années précédentes, vous permettant de mieux visualiser ces supports.



Calendrier du BSI 2016

Période d'inscription	11 janvier au 12 février
Choix des questions locales et sélection de deux référents	Pendant l'inscription
Terrain (participation des salariés)	Du 14 mars au 1er avril
<p>Tableau de bord</p> <p>Ce nouveau document vous permettra de prendre connaissance rapidement de vos principaux résultats 1 mois seulement après la participation des salariés au BSI</p>	Mai 
Communication des résultats aux organismes	Fin août

Vos contacts

Pascal Clément,
chef de projet BSI

 pclement@ucanss.fr

 01.45.38.81.24

*Direction des relations
sociales institutionnelles*

Ou auprès de BVA

 ucanss@bva.fr

